

2026: la bonne année pour rénover

Cette année, les incitations financières sont particulièrement attractives dans le canton de Neuchâtel, avec des subventions renforcées pour le remplacement des chauffages électriques, et des bonus pouvant sensiblement augmenter le montant des aides accordées pour les rénovations les plus efficaces.

Coup de pouce au remplacement des chauffages électriques

Dans le canton de Neuchâtel, les chauffages électriques doivent céder la place à des solutions moins gourmandes en énergie d'ici à 2030. Cette année, les subventions sont particulièrement généreuses pour les propriétaires concernés. Au-delà des aides financières, le programme « Chauffez renouvelable » – un conseil incitatif gratuit – reste également à disposition pour les guider vers la bonne solution et son financement.

Les chauffages électriques consomment beaucoup d'électricité, en particulier en hiver, précisément au moment où la demande est la plus élevée. Or, c'est aussi la période où notre production est la plus faible, notamment pour le solaire photovoltaïque, ce qui oblige à importer davantage d'électricité. Cette situation ralentit l'atteinte de nos objectifs en matière de transition énergétique. D'où l'importance non seulement de réduire la consommation, mais surtout de mieux utiliser l'électricité disponible. En passant à un système plus efficient – une pompe à chaleur, par exemple – il est ainsi possible de diviser par trois environ la consommation d'énergie d'un bâtiment.

Plus d'infos sur www.ne.ch/IP19

Bonus pour l'isolation

2026 marque aussi une opportunité unique pour les propriétaires qui améliorent la performance thermique de leur bien pour atteindre les exigences fixées par le Programme Bâtiments. En plus des subventions classiques pour l'isolation, un bonus est accordé si la performance globale du bâtiment s'améliore fortement, ce qui peut quasiment doubler les montants.

Ce bonus est désormais de CHF 60.-/m² de surface de référence énergétique si le bâtiment atteint la classe énergétique B, et CHF 50.-/m² pour la classe C. Il est également possible d'accéder à ce bonus de deux nouvelles façons. La première consiste à isoler au moins 90% des façades et de la toiture, ce qui permet de recevoir CHF 50.-/m² isolé. La seconde consiste à diminuer fortement les besoins en chauffage; si, après rénovation, la consommation du bâtiment ne dépasse pas 1,5 fois la consommation maximale autorisée pour une construction neuve, le bonus atteint alors CHF 50.-/m² de surface de référence énergétique. Comme par le passé, toutes les demandes de subventions promises cette année sont garanties, pour autant que les travaux soient réalisés dans les deux années qui suivent.

Plus d'infos sur www.ne.ch/IP14



Les aides et subventions actuelles rendent votre projet de rénovation plus avantageux.

Vous avez des questions sur les rénovations énergétiques et les subventions ?

Le service de l'énergie et de l'environnement sera présent au Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE) à Neuchâtel. Rendez-vous au stand du Canton de Neuchâtel (n° 80), mercredi 22 et jeudi 23 avril, pour bénéficier des conseils personnalisés, gratuits et neutres des spécialistes en énergie du canton.

Le Programme Bâtiments



ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département du développement territorial et de l'environnement

Service de l'énergie et de l'environnement

Rue du Tombet 24, 2034 Pesieux

InfoEnergie@ne.ch

www.ne.ch